

# Le crime de Diénay

Retour sur une singulière histoire qui a pour décor le grenier de l'école communale d'une bourgade au charme bucolique.

ALBINE NOVARINO-POTHIER

**M**ercredi 10 mars 1915, les lecteurs du journal *Le Bien public* peuvent découvrir dans leur quotidien toutes sortes de nouvelles dont la plupart sont franchement dé-moralisantes. L'une d'entre elles apporte cependant un rayon de soleil relatif et peut réjouir une partie du lectorat ; un communiqué précise en effet : *Le ministre de la guerre vient de décider de renvoyer dans leurs foyers les soldats pères de sept enfants*. Mais à ce bref communiqué succède une longue histoire, mettant également en scène des soldats et ce récit, pour le coup, va donner des frissons dans le dos...

## Dans le grenier de l'école

Du 8 au 22 octobre 1915, les soldats Louis-André-Emile Bodo et Marius-Anselme Rousselan sont accueillis à Diénay. Mais c'est dans des conditions tout à fait particulières que les deux hommes vont effectuer un séjour dans cette bucolique bourgade, située à une vingtaine de kilomètres de Dijon. Bodo et Rousselan font partie de la 15<sup>e</sup> section des commis d'administration, cantonnée à Diénay.

Et, c'est dans le grenier de l'école communale - qui sert de cellule - qu'ils accomplissent une peine disciplinaire. Au cours de leur détention, nos deux soldats découvrent qu'au-dessous du grenier se trouve un cellier. En soulevant une traverse et trois lames de parquet, à l'aide d'une corde, ils parviennent à descendre dans ledit cellier. Lequel cellier est bien fourni en vins !

Pendant leur singulier séjour, les deux compères vont se régaler au détriment de l'instituteur, qui est mobilisé et se bat sur le front. Bodo et Rousselan boivent en effet 12 bouteilles de malaga, 10 bouteilles de vin vieux, 4 bouteilles de champagne, 19 bouteilles de vin ordinaire. Ce qui, précise le chroniqueur de l'époque, « contribua beaucoup à leur faire supporter leur solitude ».

Le 22 octobre 1915, Bodo a accompli sa peine. Libéré, il rejoint son cantonnement. Rousselan, qui doit effectuer une punition supplémentaire de quatre jours de prison, est transféré à Is-sur-Tille. Le 26 octobre, en fin de journée, Bodo est aperçu en train de discuter

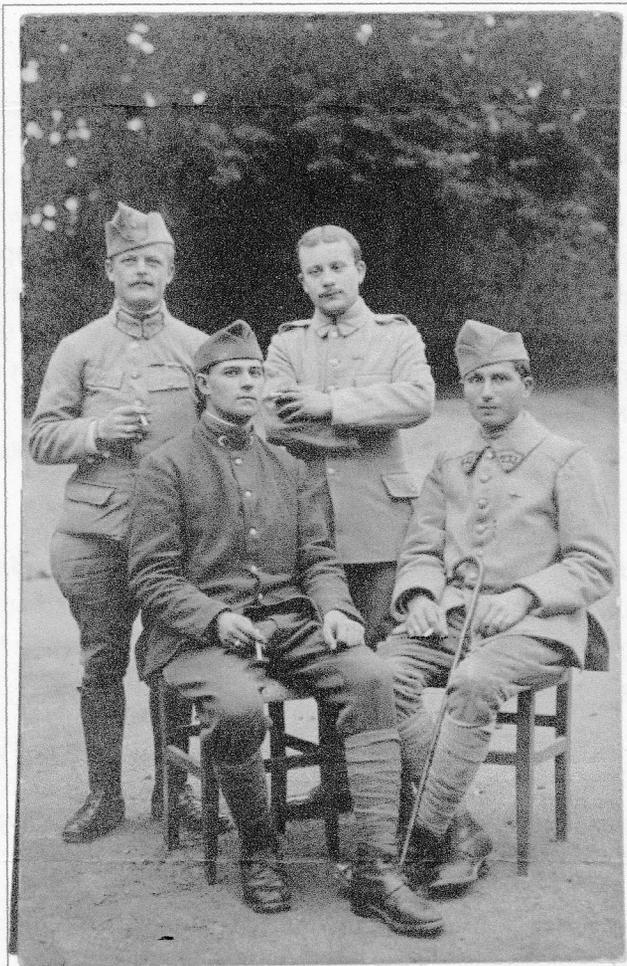


Photo de soldats de la Grand Guerre. Photo collection privée Albine Novarino-Pothier

« Poules et lapins volés nuitamment par les accusés et vendus à leurs camarades de chambrée permettaient à ces derniers d'améliorer l'ordinaire. »

Chroniqueur du journal *Le Bien public*, mercredi 10 mars 1915

avec le soldat Barbin, qui appartient à la même compagnie que lui. On imagine le volontiers que Bodo et Barbin ne s'entretiennent pas de la dérive des continents, de la sourde rivalité qu'opposa Bossuet à Bourdaloue ou des causes de la chute de l'empire romain. Barbin, Bodo (et Rousselan) ont à leur actif de nombreux vols de lapins et de poules, volailles qu'ils revendent ensuite à leurs camarades. Ce même jour, Bar-

bin disparaît. Il manque à l'appel du soir. Le 29 novembre 1915, il est porté déserteur.

## Surprise au cellier

Le 5 novembre, Mme Champy, l'épouse de l'instituteur de Diénay, revient chez elle, au terme d'une assez longue absence. En prévision de l'hiver qui s'annonce et des rigoureux, elle entreprend de mettre les pots de fleurs

qui ornaient son jardin à l'abri dans sa cave. Cherchant à ouvrir la porte de son cellier, elle rencontre une certaine résistance. Mais elle y parvient enfin, y pénètre, et là... Elle a la stupeur d'apercevoir un pantalon rouge ! C'est celui d'un soldat étendu sur le sol. Effrayée, elle referme vivement la porte, prend ses jambes à son cou et court à la gendarmerie. Les gendarmes prennent aussitôt la direction du cellier de l'école communale. Voyant ce soldat étendu à terre, ils pensent benoîtement qu'ils ont à faire à un ivrogne...

## Enquête et condamnations

Mais le corps du soldat est rigide et couvert de blessures, son visage présente notamment des traces de coups violents. On conclut rapidement que le soldat Barbin a été assassiné. L'enquête aussitôt diligentée démontre que le crime a été commis dans ce qu'il est convenu de désigner alors comme « le grenier cellulaire » ; l'autopsie établit qu'après avoir tué le soldat, son meurtrier a ensuite jeté le corps de sa victime dans le cellier ; les soupçons se portent sur Bodo qui a été la dernière personne à avoir été vue en compagnie du défunt. Et ce, d'autant que l'on établit rapidement que Bodo savait que Barbin venait de recevoir de l'argent. Dans la mesure où son compagnon de détention Rousselan avait été transféré à Is-sur-Tille, quelques jours plus tôt, Bodo était seul à connaître parfaitement les lieux du crime.

Sitôt après avoir fait cette macabre découverte, les gendarmes arrêtent Bodo. C'est devant le conseil de guerre de la 8<sup>e</sup> région militaire, siégeant à Bourges, que le soldat doit répondre de l'inculpation de meurtre avec préméditation et vol, ayant suivi ou précédé le crime. Rousselan, qui s'est déaltéré copieusement à la santé de l'instituteur, est prévenu de vol. Après les débats d'usage, Rousselan est condamné à cinq ans de prison. Bodo est condamné à dix ans de travaux forcés et à la dégradation militaire. Pour d'obscures raisons, mais en temps de guerre, la justice ne saurait être ordinaire, le chroniqueur précise : « la question du meurtre a été écartée ».

[www.albinenovarino-pothier.fr](http://www.albinenovarino-pothier.fr)

**DIMANCHE PROCHAIN :**  
Meurtre d'un Chinois à Chalon